



Un observatoire pour anticiper les crises

Soumis régulièrement aux difficultés économiques, le secteur agricole n'a pas échappé à la crise de 2009. Le Ministre en charge de l'agriculture a demandé aux Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de mettre en place des dispositifs régionaux d'observation des filières agricoles.

En Midi-Pyrénées, cet observatoire vise à procurer aux acteurs du secteur agricole une appréciation objective et synthétique de la situation financière des exploitations agricoles et de la conjoncture économique à court terme. Ce dispositif a pour but d'anticiper les éventuelles évolutions de cette situation afin

d'activer des outils de prévention des risques économiques.

Participent à cet observatoire : la Mutualité sociale agricole, la Fédération régionale des Centres d'économie rurale, la Fédération régionale des caisses de Crédit agricole, la Banque de France, la Chambre régionale d'agriculture, la Fédération régionale des coopératives agricoles et agroalimentaires, la FRSEA, les JA, la Coordination rurale, la Confédération paysanne, le MODEF, ainsi que les Directions départementales des territoires et la DRAAF.

La méthode s'appuie sur le suivi et l'analyse de certains indicateurs comptables et fi-

nanciers alimentés par la Mutualité sociale agricole et les Centres d'économie rurale. L'ensemble des filières agricoles de la région, fortement soumises à la conjoncture économique, sont concernées : grandes cultures, arboriculture, viticulture, bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, et les exploitations de polyculture élevage. Ces travaux sont restitués à l'ensemble des partenaires institutionnels et professionnels agricoles réunis par la DRAAF dans le cadre d'une réunion qui a vocation à se tenir une fois par an. Cet observatoire s'est réuni pour la première fois le 20 octobre 2011.

Viticulture

Le Gaillac doux obtient la mention « Vendanges tardives ».

Le 28 septembre 2011, l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) a voté le droit d'apposer la mention « Vendanges tardives » à l'AOC Gaillac.

Certains cépages Gaillac doux peuvent être travaillés par une surmaturation issue de la double influence du climat méditerranéen et océanique qui provoque une alternance de journées chaudes (soleil, vent d'autan) et de nuits fraîches. Les raisins laissés sur cep se déshydratent et se concentrent fortement en sucres avant la récolte.

Cette mention est l'aboutissement de onze ans de travaux menés par le syndicat AOC Gaillac. Elle permet une reconnaissance du savoir-faire de vignerons fédérés autour d'un cahier des charges strict : vendanges manuelles, rendement maximum à 25 hl/ha, seuil de récolte fixé à 280 g/l en sucre naturel, et 100 g de teneur en sucre résiduel... La mention « Vendanges tardives » va permettre aux viticulteurs de valoriser et de différencier leur production d'un vin liquoreux classique.

Le Gaillac obtient cette reconnaissance après les AOP Alsace et Alsace Grand cru (1984) suivis par l'AOP Jurançon (1996).

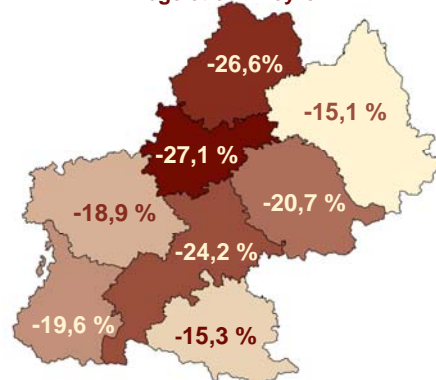
Midi-Pyrénées : + 9 ha de superficie agricole utilisée par exploitation

Les premiers résultats du recensement agricole 2010 viennent d'être diffusés tant au niveau national que régional.

La région Midi-Pyrénées reste la 1^{re} région pour le nombre d'exploitations agricoles (47 600) et la 2^e pour les surfaces (8 % de la surface agricole utilisée nationale).

Midi-Pyrénées maintient relativement plus d'exploitations que la métropole. La diminution est de 21 % pour la région et de 26 % pour la métropole. Ce mouvement de baisse du nombre d'exploitations toujours significatif, s'est toutefois ralenti au cours de la dernière décennie.

Diminution moins rapide du nombre d'exploitations en Ariège et en Aveyron



Source : Agreste - recensements agricoles 2000 et 2010

L'ail rose de Lautrec, l'autre ail



La culture de l'ail rose dans le département du Tarn est avant tout «une production au service de la qualité», selon le Président du Syndicat de Défense du Label Rouge et de l'IGP Ail Rose de Lautrec. Une filière assez dynamique.



L'ail rose est cultivé en faibles quantités entre 1800 et 1900, sur des surfaces de cinq à dix ares. Il est commercialisé exclusivement sur les marchés d'Albi, Castres et Mazamet, présenté déjà en grappe (manouille pour les agriculteurs).

Au XXe siècle, notamment durant les années cinquante, la production se développe avec l'augmentation des surfaces cultivées. Certaines exploitations agricoles dépassent alors l'hectare.

En 1959, un groupe de jeunes agriculteurs crée le Syndicat de Défense de l'Ail Rose de Lautrec, afin de dynamiser la production. Sur les cinq cents producteurs de l'époque, le syndicat en regroupera une cinquantaine.

Seule variété d'ail à bénéficier aujourd'hui du signe de qualité Label Rouge obtenu en 1966, l'Ail Rose de Lautrec n'est plus un produit «folklorique» local, il constitue une véritable filière assez rémunératrice.

Cultivé et conditionné exclusivement sur quatre-vingt-huit communes identifiées dans le Tarn, l'Ail Rose de Lautrec bénéficie également au niveau européen, d'une Identification Géographique Protégée (IGP), qui garantit l'origine du terroir, depuis 1996.

Aujourd'hui, l'une des principales missions du Syndicat de Défense du Label Rouge et de l'IGP Ail Rose de Lautrec consiste à assurer le suivi de la qualité et de la traçabilité du produit, conformément aux exigences du cahier des

charges des deux signes de qualité.

Par ailleurs, le syndicat apporte un appui technique aux producteurs, et initie des programmes de recherche, en partenariat avec d'autres organismes.

En 2011, il regroupe 158 producteurs structurés en 96 exploitations individuelles et 58 sociétés et 4 ateliers de conditionnement.

Le bilan d'assolement 2011 fait ressortir 359 ha de surfaces cultivées en ail rose certifiable (+9 % par rapport à 2010).

Le tonnage vendu durant la campagne 2010-2011, en Ail Rose de Lautrec Label Rouge /IGP, est de 819 tonnes. Il est en hausse de 17 % au regard de celui de 2009-2010. Au stade expédition

Sud-Ouest, le cours moyen de cette même campagne, toutes catégories et présentations confondues, enregistre une hausse de 8 % par rapport à celui de 2009-2010.

Avec une récolte 2011, estimée en baisse par les producteurs (de 15 à 30 % selon les parcelles), la campagne de commercialisation 2011/2012 se déroule dans un contexte de marché dynamique avec des cours soutenus. Malgré une qualité très hétérogène du produit et un pourcentage élevé en petits calibres, le manque d'offre en ail de Label Rouge, oriente la demande sur des présentations de catégorie standard. En octobre, le cours moyen, à mi-campagne au stade expédition, est supérieur de 13 % à la moyenne quinquennale.

Rendements élevés pour le maïs grain



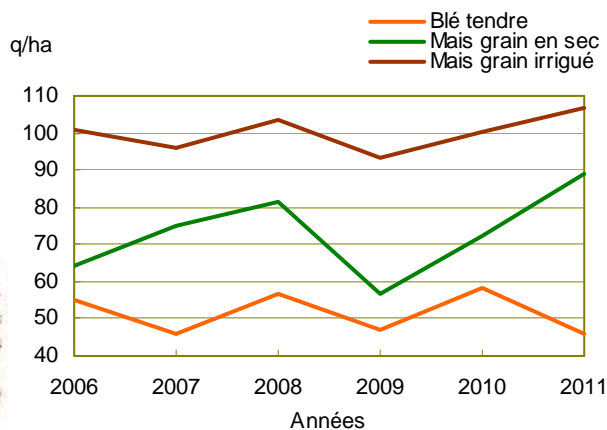
En Midi-Pyrénées, la récolte 2011 de maïs grain devrait largement augmenter grâce à des rendements qui s'accroissent respectivement de 17 et 7 quintaux à l'hectare (q/ha) pour le maïs cultivé en sec et le maïs irrigué. La sole, quant à elle, a peu évolué. La qualité est au rendez-vous cette année avec notamment, un maïs ayant séché naturellement.

En ce qui concerne le tournesol, le rendement reste stable (+1 q/ha) malgré une grande hétérogénéité régionale alors que la sole a progressé de 18 % par rapport à la campagne précédente. Pénalisée par la sécheresse, la production de céréales à paille est, à la fois, caracté-

risée par une diminution des surfaces emblavées et des rendements. A l'exception du blé tendre dont la surface est constante par rapport à l'an dernier. C'est le blé tendre qui perd le plus avec 13 q/ha, puis l'orge avec 12 q/ha et enfin le blé dur qui diminue de 10 q/ha (estimations au 1/11/2011).

En une année, les cours des céréales ont diminué même si cette baisse est moins importante pour le maïs avec un cours moyen de 185 € la tonne contre 196 € en novembre 2010. La cotation du blé tendre rendu Rouen qui atteignait 220 € la tonne il y a un an, est retombée aux environs de 185 € la tonne.

Evolution des rendements de blé tendre et maïs de 2006 à 2011 Midi-Pyrénées



Source : Agreste-SAA 2007-2010, GCMens 2011

Une forte demande de jeunes bovins pour l'exportation et une consommation intérieure atone pénalisent les abatteurs

Les cotations de toutes les catégories de bovins, qu'ils soient laitiers ou allaitants mais plus particulièrement les jeunes bovins, sont en hausse de façon plus ou moins marquée. Une restructuration des marchés intérieur et à l'exportation pourraient en découler.

Que ce soit par l'Algérie ou par le Maroc, ce sont des gros bovins finis ou des génisses destinées à l'élevage qui sont essentiellement demandés. Pour Midi-Pyrénées et pour sa production de jeunes bovins destinés à l'engraissement, l'ouverture du marché turc malgré les réticences qu'il suscite chez les abatteurs, pourrait constituer un complément intéressant. En effet, le marché italien qui représente 70 % des bovins exportés par la France est en baisse. L'activité d'engraisseur perd de son importance en Italie et les habitudes de consommation se sont transformées. Suite à la crise de la fièvre catarrhale ovine (FCO) et à la désaffection de l'élevage de jeunes bovins (découplage de la prime spéciale au bovin mâle lors de la réforme de la PAC en 2003), les possibilités d'approvisionnement du marché italien par les éleveurs français se sont modifiées.

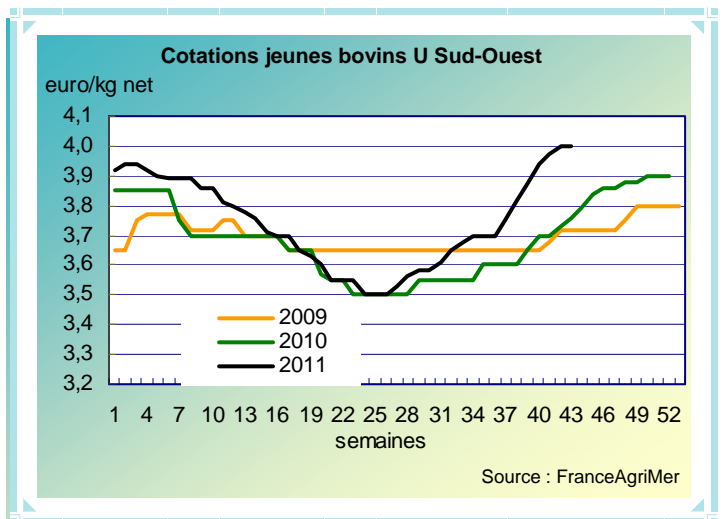
En effet, les exportations de bovins mâles et femelles âgés de 6 à 18 mois pour les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-

Garonne, du Gers et du Lot montrent une stagnation des flux d'exportation pour les années 2010 et 2011. En données cumulées jusqu'à septembre 2011, 28 996 bovins femelles avaient été exportés contre 29 407 pour les premiers neuf mois de l'année 2010. Les bovins mâles atteignent 68 162 têtes en septembre 2011 et 68 268 en septembre 2010.

L'année 2009, pour les mêmes départements, est atypique car elle fait suite à l'épisode de FCO. Elle est marquée par une reprise de l'activité d'exportation.

La Turquie après avoir exclusivement acheté des carcasses pendant les huit premiers mois de l'année 2011, contribue à faire grimper les cours des jeunes bovins en important désormais (mais pour combien de temps ?) des animaux vivants français mais aussi en provenance de Pologne.

Ces nouveaux marchés créent des tensions dans la filière bovine. Les abatteurs peinent à trouver de la matière première pour faire fonctionner leur outil industriel et fournir le marché



à des prix corrects. D'autant plus que la consommation intérieure reste faible et ne valorise pas bien la viande bovine, les budgets alimentaires sont très contraints et les crises sanitaires pèsent sur la confiance des consommateurs.

La majorité des viandes consommées en Europe est issue du troupeau laitier. Les apports d'animaux à abattre dépendent du niveau de prix du lait. En fonction de ce dernier mais aussi de la disponibilité du fourrage et du

coût des aliments pour bétail, les éleveurs peuvent faire abattre plus ou moins rapidement leurs animaux.

En cas d'abattages plus précoces de vaches laitières, le cours des bovins allaitants est impacté et diminue par la loi de l'offre et de la demande.

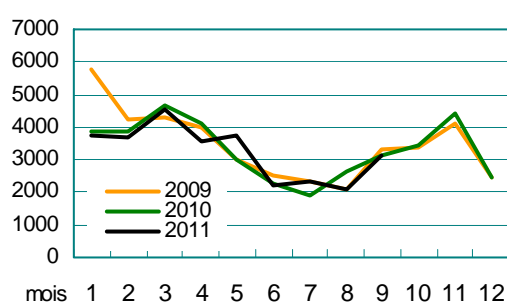
Dans le cas contraire, avec un prix du lait élevé, le cours des bovins allaitants croît. Aujourd'hui, ce phénomène est amplifié par la demande des pays tiers et la conjoncture laitière favorable, notamment en Allemagne. Cela retarde la mise à la réforme des vaches laitières et pèse sur les cours. Cependant, le facteur temps limite l'instantanéité de ce phénomène, 36 mois sont nécessaires pour mettre en production une vache laitière.



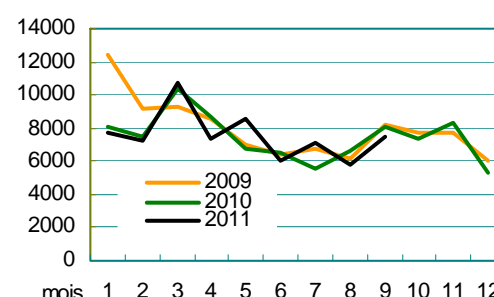
Exportations de bovins âgés de 6 à 18 mois

Cumul Départements de l'Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers et Lot

nombre de bovins femelles



nombre de bovins mâles



Source : Agreste - BDNI

Plan écophyto 2018 en Midi-Pyrénées

À la suite du Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018 constitue l'engagement des parties prenantes (qui l'ont élaboré ensemble) à réduire de 50 % l'usage des pesticides au niveau national dans un délai de dix ans, si possible.

Le plan Ecophyto 2018 vise notamment à réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytopharmaceutiques, tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité.

En Midi-Pyrénées, différents dispositifs nationaux ont été déclinés :

- les **"fermes de références"** dans le cadre du réseau DEPHY (9 groupes travaillant sur différentes filières sont validés et cinq nouvelles candidatures ont été déposées),
- un **réseau de surveillance biologique** du territoire et la publication de Bulletin de Santé du Végétal (analyse et suivi de l'état sanitaire des cultures),
- la **formation des utilisateurs de produits phytosanitaires** (dispositif Certiphyto)
- la **mise en place d'une instance de gouvernance**

(Comité Régional d'Orientation et de Suivi) présidée par le Préfet de Région et rassemblant les différents partenaires

En complément de ces différentes actions, la DRAAF a souhaité construire un plan régional pour mobiliser les acteurs locaux et prendre en compte les spécificités agronomiques, socio-économiques et organisationnelles du territoire.

Pour identifier les motivations stratégiques de différentes catégories d'acteurs et rechercher les axes de convergence qui pourraient permettre de développer des actions locales spécifiques, un projet a été initié en partenariat avec AgroParisTech :

le projet Astarté.

Il mobilise une équipe de 4 auditeurs et comporte un volet régional complété par 4 sondes territoriales (grandes cultures dans le Gers, viticulture dans le Lot, arboriculture dans le Tarn-et-Garonne et zones non agricoles en Haute-Garonne).

Le projet vise à l'engagement d'environ 300 acteurs stratégiques sur le territoire représentant l'ensemble des catégories d'acteurs concernées

et/ou impliquées dans la gestion des produits phytosanitaires (agriculteurs, chambres, syndicalisme, coopératives, IAA, distribution, élus, associations, recherche, administrations, instituts techniques, firmes etc.).

A la suite des audits et de leur intégration par les auditeurs, un premier bilan d'étape a été réalisé lors d'un séminaire en juin. Douze grandes problématiques ont été identifiées. Il a été décidé d'approfondir cinq thèmes :

- élaborer en commun (acteurs, territoires, filières, chercheurs) des projets de recherche en réponse aux besoins des filières et des territoires,
- construire, échanger et diffuser l'information sur les pesticides afin d'améliorer la connaissance des acteurs sur la situation et les enjeux en Midi-Pyrénées,
- créer les conditions d'un dialogue constructif au sein de la société et entre territoires et filières sur les phytosanitaires,
- élaborer de nouveaux contrats qualité fondés sur le vivant en bonne santé et valoriser commercialement la meilleure gestion des phytosanitaires,

- repérer et capitaliser les alternatives techniques et culturelles qui peuvent être mises en œuvre en Midi-Pyrénées et accompagner les utilisateurs dans le changement et l'amélioration de leurs pratiques.

Des séminaires de rencontres actives destinés à élaborer les projets d'action et les conditions et moyens de prise en charge par les acteurs eux mêmes de ces actions ont été organisés pendant l'automne.

Cette approche innovante et ambitieuse vise à créer les conditions pour une réelle appropriation par les acteurs des objectifs du plan et à faire émerger les conditions et moyens d'un changement systémique qui permette le meilleur progrès vers l'objectif de -50 %.

L'ensemble des travaux de ce projet se concrétiseront dans une charte et dans la formalisation d'un plan régional qui sera présenté au Comité régional d'orientation et de suivi en début d'année 2012.

Pour plus d'information <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Plan-ecophyto-2018>



Agreste

La statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr



www.franceagrimer.fr

www.snm.agriculture.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique,
Économique et Territoriale
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cédex
Tél : 05 61 10 61 56

Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel SALLENAVE
Directrice de la publication : Paula FERNANDES
Rédacteur en chef : Laurence TOURET
Rédaction : DRAAF
Composition : MA ANDRIES - Dany GAYRAUD
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : à parution - ISSN n° 1958-1475

Tableau de bord économique	Comparaison mensuelle 2011/2010			
	Prix moyens		Variation %	Evolution *
	nov. 2010	nov. 2011		
Source : FranceAgriMer-RNM				
CEREALES - nouvelle récolte €/tonne				
Prix intervention : 101,31 €/tonne				
Blé tendre rendu Rouen classe 1	217,12	183,00	-15,7	--
Blé dur rendu Port la Nouvelle	238,25	316,00	32,6	++
Orge rendu Rouen	183,73	184,50	0,4	=
Maïs nouvelle récolte rendu Bordeaux	198,12	182,12	-8,1	-
OLEAGINEUX €/tonne				
Colza fob Moselle (free on board)	432,25	436,00	0,9	=
Tournesol Saint-Nazaire	475,00	397,50	-16,3	--
PRODUITS CARNES (carcasses) €/kg				
Gros bovins entrée abattoir - cotation Sud-Ouest				
Vache "R"	3,43	3,52	2,6	+
Jeune bovin "R"	3,37	3,85	14,2	++
Veau de boucherie rosé clair "U" non élevé au pis	7,38	7,34	-0,5	=
Ovins - prix moyen pondéré Sud-Ouest €/kg				
Agneau de boucherie 16 à 19 kg "3R"	6,25	6,65	6,4	+
Porc - prix entrée abattoir référence nationale €/kg				
Carcasses classe "E"	1,27	1,57	23,6	++
Palmipèdes gras - prix moyen pondéré €/kg				
Cours expédition-cotation nationale (70% Midi-Pyrénées Aquitaine)				
Foie gras de canard 1ère qualité	21,90	23,65	8,0	+
Magret de canard	9,21	9,41	2,2	+
Volaille - prix moyen pondéré cotation régionale €/kg				
Cours expédition - sortie abattoirs Midi-Pyrénées				
Poulet PAC LABEL	3,89	3,85	-1,0	=
Poulet PAC standard	2,52	2,35	-6,7	-
VINS - Cotation Midi-Pyrénées - prix moyen €/degré/hl				
Vins rouges et rosés				
Vins de table	3,48	4,00	14,9	++
Vins de pays	5,37	5,17	-3,7	-
Vins blancs				
Vins de table	4,21	4,23	0,5	=
Vins de pays	6,19	5,00	-19,2	--
FRUITS ET LEGUMES €/kg (sauf indication spéciale)				
Cotation carreau des producteurs du M.I.N. de Toulouse	oct. 2010	oct. 2011		
Ail blanc sec Midi-Pyrénées catégorie I calibre 60-80 mm en sac de 5 kilogrammes	3,30	3,50	6,1	+
Carotte Midi-Pyrénées catégorie I en colis de 12 kilogrammes	0,58	0,60	3,4	+
Chou-fleur couronné Midi-Pyrénées catégorie I calibre moyen (le colis de 8 pièces)	8,00	9,00	12,5	++
Courgette verte Midi-Pyrénées catégorie I calibre 14-21 cm en plateau	0,90	0,80	-11,1	--
Oignon jaune sec Midi-Pyrénées en caisse vrac	0,49	0,25	-49,0	--
Poireau Midi-Pyrénées catégorie I en plateau de 5 kilogrammes	1,00	1,00	0,0	=
Laitue pommée Midi-Pyrénées catégorie I en colis de 12 pièces (la pièce)	0,42	0,42	0,0	=
Pomme de terre Midi-Pyrénées non lavée catégorie I calibre +40 mm en caisse vrac	0,48	0,40	-16,7	--
Marron châtaigne Midi-Pyrénées Groupe 2 (65-85/kg) en sac de 5 kilogrammes	2,92	2,00	-31,5	--
Noix Lara sèche catégorie I calibre +36 mm en sac de 5 kilogrammes	4,20	3,05	-27,4	--
Poire William's Midi-Pyrénées catégorie I calibre 65-70 mm en plateau 1 rang	1,20	0,65	-45,8	--
Pomme Royal Gala Midi-Pyrénées catégorie I 70-75 mm en caisse vrac	0,55	0,60	9,1	+
Pomme Golden Midi-Pyrénées catégorie I calibre 70-75 mm en caisse vrac	0,62	0,60	-3,2	-
Raisin Chasselas AOC de Moissac catégorie Extra en petit plateau	2,36	2,50	5,9	+
Raisin Muscat de Hambourg catégorie I en plateau	1,42	2,00	40,8	++

* Légende de l'évolution : entre -1 et +1 : signe = ; de 1 à 10 % : 1 signe ; de 10,1 à 50 % : 2 signes ; au delà de 50,1 % : 3 signes

Conjoncture N° 22 décembre 2011

Tableau de bord économique

Comparaison mensuelle 2011/2010

	Prix moyens		Variation %	Évolution *	
	nov. 2010	nov. 2011			
STADE DE DETAIL					
prix moyen national en GMS - Source : FranceAgriMer-RNM					
Bœuf	€/kg				
Bœuf entrecôte type laitier		16,92	17,35	2,5	+
Steak haché 15% de matière grasse		8,58	8,87	3,4	+
Agneau	€/kg				
Côte filet ou première avec os		17,80	18,31	2,9	+
Gigot entier		15,22	15,55	2,2	+
Veau	€/kg				
Côte filet ou première avec os		16,92	17,77	5,0	+
Escalope dans la noix		19,96	20,95	5,0	+
Porc	€/kg				
Côte avec os		6,40	6,71	4,8	+
Rôti dans le filet		7,46	7,70	3,2	+
Jambon avec couenne standard		8,93	9,36	4,8	+
Volaille et palmipèdes	€/kg				
Dinde escalope		10,57	11,44	8,2	+
Poulet PAC biologique		9,12	9,50	4,2	+
Poulet PAC standard		3,11	3,46	11,3	++
Poulet PAC LABEL		5,24	5,65	7,8	+
Canard magret cru sous vide		15,03	15,94	6,1	+
Lait et œufs	€				
Lait UHT biologique demi-écrémé en bouteille plastique (le litre)		1,08	1,10	1,9	+
Lait UHT demi-écrémé en brique (le litre)		0,57	0,58	1,8	+
Œufs biologiques (la boîte de 6)		2,08	2,04	-1,9	-
Œufs gros calibre 63-73 grammes (la boîte de 6)		1,18	1,19	0,8	=
Fruits et légumes	€/kg (sauf indication spéciale)				
Ail blanc France en vrac		7,81	8,29	6,1	+
Carotte lavée France en vrac		0,91	0,99	8,8	+
Concombre France (la pièce)		1,01	0,96	-5,0	-
Courgette verte France calibre 14-21 cm en vrac		1,75	1,90	8,6	+
Laitue pommée France catégorie I (la pièce)		0,96	0,87	-9,4	-
Poireau France entier en vrac		1,53	1,51	-1,3	-
Pomme de terre France lavée en sac de 5 kilogrammes		0,61	0,54	-11,5	--
Tomate ronde France en vrac calibre 67-82 mm		2,36	1,98	-16,1	--
Noix France en vrac		5,18	5,49	6,0	+
Poire William's verte France en vrac		2,38	2,17	-8,8	-
Pomme Royal Gala France calibre 135/170g en vrac		1,61	1,52	-5,6	-
Pomme Golden France calibre 135/170g en vrac		1,60	1,35	-15,6	--
Pomme bicolore France en sachet de 2 kg (le kg)		1,12	1,11	-0,9	=
Raisin Chasselas AOC de Moissac en vrac		3,38	4,40	30,2	++
Raisin Muscat de Hambourg France sans label		3,80	4,98	31,1	++

PRODUCTION AGRICOLE					
Lait de vache en Midi-Pyrénées		sept. 2010	sept. 2011	Variation %	Évolution *
Livraisons	hl	558 551	593 967	6,3	+
Prix producteur	€/hl	34,01	35,73	5,1	+
Source : Agreste - Enq. Situation mensuelle laitière					
Production grandes cultures de Midi-Pyrénées		2010	Prévisions nov. 2011	Variation %	Évolution *
Sources : Agreste SAA 2010 (SD) et Situation mensuelle au 1/11/2011					
Blé tendre d'hiver	tonnes	1 371 829	1 084 661	-20,9	--
Blé dur d'hiver		661 952	437 757	-33,9	--
Colza et navette		111 316	105 228	-5,5	-
Orge et escourgeon d'hiver		379 612	274 600	-27,7	--
Maïs grain (irrigué + non irrigué) hors semence		1 396 037	1 543 931	10,6	++
Tournesol		472 002	584 536	23,8	++

* Légende de l'évolution : entre -1 et +1 : signe = ; de 1 à 10 % : 1 signe ; de 10,1 à 50 % : 2 signes ; au delà de 50,1 % : 3 signes